

MONSIEUR BERTRAND PHILIPPE
ASSO CULTURELLE SPORTIVE DE SILLERY
CHEZ MONSIEUR BERTRAND PHILIPPE
8 RUE DU CANADA
51500 SILLERY

Attestation d'assurance Responsabilité générale

Période du 15/01/2020 au 31/12/2020

> **Assuré** : 088479/Y - ASSO CULTURELLE SPORTIVE DE SILLERY CHEZ MONSIEUR BERTRAND PHILIPPE 8 RUE DU CANADA 51500 SILLERY

Au titre du contrat ASA Responsabilité civile N° 6010-0002, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **6 115 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment:

| Garanties | Montants |
|--------------------------------|-------------|
| Dommages matériels | 3 000 000 € |
| Locaux occasionnels d'activité | 300 000 € |
| Défense et recours | 16 000 € |

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 15 janvier 2020
Pour SMACL Assurances,



Grégory GIRAUD

Directeur Marchés